

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements des lycées et collèges,
Chers collègues,

L'année dernière, la crise sanitaire nous a conduit à proposer un festival du court-métrage de Fréjus en version « Hors les murs », et ce sur tous les établissements de l'académie. Ce fut un réel succès car 15 établissements et 1200 élèves y ont pris part, donnant une très belle visibilité à ce festival du court-métrage et un accès de qualité à la culture à nos élèves, dans une période plus que morose et où tous les accès culturels se trouvaient restreints.

Les dernières évolutions des protocoles sanitaires et la volonté de la mairie de Fréjus nous permettent cette année de mener deux versions de ce festival à la fois :

- La version traditionnelle au théâtre du Forum de Fréjus
- La version « Hors les murs » pour les établissements éloignés qui veulent participer

Dans la fiche d'inscription, il faudra donc choisir la version à laquelle vous voulez participer. Les établissements proches et pouvant se déplacer sont fortement invités à participer en présentiel au festival.

L'autre nouveauté de cette édition est l'apparition d'une sélection « Animation ». Cette sélection est plus adaptée aux élèves de 6° et de 5°, contrairement à la sélection habituelle de court-métrage de fiction, qui est elle destinée aux classes de 4°, 3° et lycéens. Cette nouvelle sélection sera projetée au cinéma « Le Vox », le mardi 18 janvier 2022, lors de deux séances (9h à 10h et 10h30 à 11h30). La sélection « Fiction » sera quant à elle diffusée le vendredi 21 janvier 2021 pour deux séances (8h30 à 10h30 et 10h45 à 12h45) au théâtre du Forum de Fréjus. Il est aussi à noter que les passes sanitaires ne seront pas demandés (en respect des règles actuelles, qui peuvent cependant évoluer) car la mairie de Fréjus a accepté de privatiser pour les scolaires le cinéma « Le Vox » et le théâtre du Forum.

Comme dans les éditions précédentes, chaque élève pourra voter pour le film qu'il préfère. Je vous rappelle aussi que la proposition d'un festival du court-métrage pour lequel les élèves choisissent et élisent un film est un matériel tout à fait original pour mettre en place au sein de la classe un débat et des échanges. Ce nouvel aspect de notre enseignement, qui peut désormais être abordé en cours, permet aux élèves de proposer une opinion, de la débattre avec ses camarades, d'échanger des propositions, d'entendre des arguments qui vont à l'encontre de ses choix pour finalement forger au sein du groupe classe des points de vue artistiques différents et s'appuyant sur des sensibilités divergentes et complémentaires. Ainsi, le choix appartient à chaque élève, mais le débat est général à la classe et permet de mettre en valeur une œuvre qui au premier abord n'est pas forcément mise en avant. L'échange permet aussi de dépasser le binaire « j'aime/j'aime pas » qui se passe de justification et n'apporte aucun élément de réflexion à la construction personnelle de l'élève.

Pour aller plus loin, vous pouvez aussi consulter le document en ligne suivant :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/01/1/ress_emc_debat_464011.pdf

Pour les participants en présentiel au théâtre du Forum, et uniquement pour la séance de 8H30 à 10h30, il y aura la possibilité de participer au prix « Forum Julii ». Ce prix permet à un jury composé d'élèves de décerner une récompense et de travailler en petit comité sur le débat et le choix d'un court-métrage à primer. Deux élèves par classe peuvent se porter

volontaires pour y participer. Il faudra juste, dans le cas où ces élèves soient mineurs, que les professeurs accompagnants organisent leur retour sur l'établissement ou la réception par leurs parents.

Un concours d'affiche est aussi mis en place avec la mairie de Fréjus et la DAAC. Chaque établissement participant au festival pourra proposer une affiche réalisée par un ou plusieurs élèves de l'établissement. Ces affiches seront exposées à la Villa Aurélienne du 14 janvier au 5 février 2022. Le public pourra voter sur place, mais aussi à distance grâce à une plateforme numérique qui vous sera communiquée par la suite. Une remise de prix pour ce concours sera organisée à l'issue des votes. Veuillez bien me stipuler si vous désirez participer à ce concours. Les règles sont simples : techniques libres (collage, peinture, crayon...), format A4 et absence de lettrage indispensable. Le thème est bien évidemment celui du cinéma et pourra s'exprimer librement.

Voici les dates clés à retenir :

1. Inscription avec la fiche en pièce jointe, à renvoyer avant le samedi 18 décembre 2021 aux adresse mails suivantes : j.reber@ville-frejus.fr et sebastien.lambert@ac-nice.fr
2. Pour le choix de la version « Hors les murs », un lien vous permettant de transférer les films sur une clé USB vous sera transmis dès réception de votre inscription. Vous pourrez ainsi visionner les films avec vos élèves sans être tributaires d'une connexion Internet. Ne tardez pas non plus à mettre en place votre projet car le temps file très vite.
3. Vous aurez dès lors jusqu'au samedi 8 janvier 2022 pour visionner la sélection avec vos élèves, et renvoyer les résultats des votes à l'adresse sebastien.lambert@ac-nice.fr
4. Pour les participants au concours d'affiche, l'envoi de l'affiche choisie pour représenter l'établissement, sous format numérisé en JPEG, devra être envoyée à l'adresse sebastien.lambert@ac-nice.fr avant le samedi 8 janvier 2022 pour pouvoir être prise en compte.

Pour les participants au « Hors les murs », j'attire votre attention sur le fait que vous allez détenir des œuvres cinématographiques, et que par conséquent, vous vous engagez à les visionner uniquement dans un cadre scolaire, et à effacer les films après avoir participé au festival.

Pour toute aide, question, réflexion personnelle, vous pouvez me joindre au 0662129036 ou sur l'adresse académique sebastien.lambert@ac-nice.fr

En espérant que vous participerez à ce moment cinématographique avec vos élèves, je vous souhaite une bonne journée.

Lambert Sébastien, chargé de mission DAAC festival du court-métrage de Fréjus.